



PROJET DE DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE DES FONTINETTES

Webinaire – Développement du transport
fluvial sur l'axe Dunkerque-Cuinchy

14 novembre 2024



Co-financé par l'Union européenne
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Mot d'accueil

Sophie LEGRAND

directrice du projet de doublement
de l'écluse des Fontinettes

Déroulé du webinaire

1h30



La concertation

+
échanges

L'axe Dunkerque-Cuinchy
aujourd'hui

+
échanges

Perspectives de
développement de l'axe
Dunkerque - Cuinchy

+
échanges

Objectifs du webinaire

- **Partager le cadre de la concertation préalable et ses modalités**
- **Présenter les grandes lignes du projet**
- **Partager la situation actuelle et projetée sur l'axe Dunkerque - Cuinchy**
- **Répondre aux questions du public**
- **Compiler les remarques et contributions**

Cadre du webinar

// Afin d'identifier les participants, pouvez-vous partager par écrit vos **nom, prénom, entreprise/ institution**

// Des temps d'échanges sont prévus, n'hésitez pas à partager par écrit vos questions ou remarques pendant les présentations

Cadre du webinar

// **Ce webinar est enregistré.** Si vous ne souhaitez pas que votre visage apparaisse dans l'enregistrement, vous pouvez laisser votre caméra éteinte lorsque vous intervenez

// En application du règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnelles, **vous disposez des droits suivants sur vos données** : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

TEMPS 1 :
La concertation préalable

Un processus placé sous l'égide de la CNDP

VNF a saisi le 22/05/24 la CNDP pour la désignation de garant et ou garante dans le cadre d'une concertation volontaire



MA PAROLE A DU POUVOIR

La CNDP a par décision du 5/06/24 et du 4/09/24 désignés comme garante et garant:

Anne-Marie ROYAL

anne-marie.royal@garant-cndp.fr

Alexis FAVRE-GILLY

alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

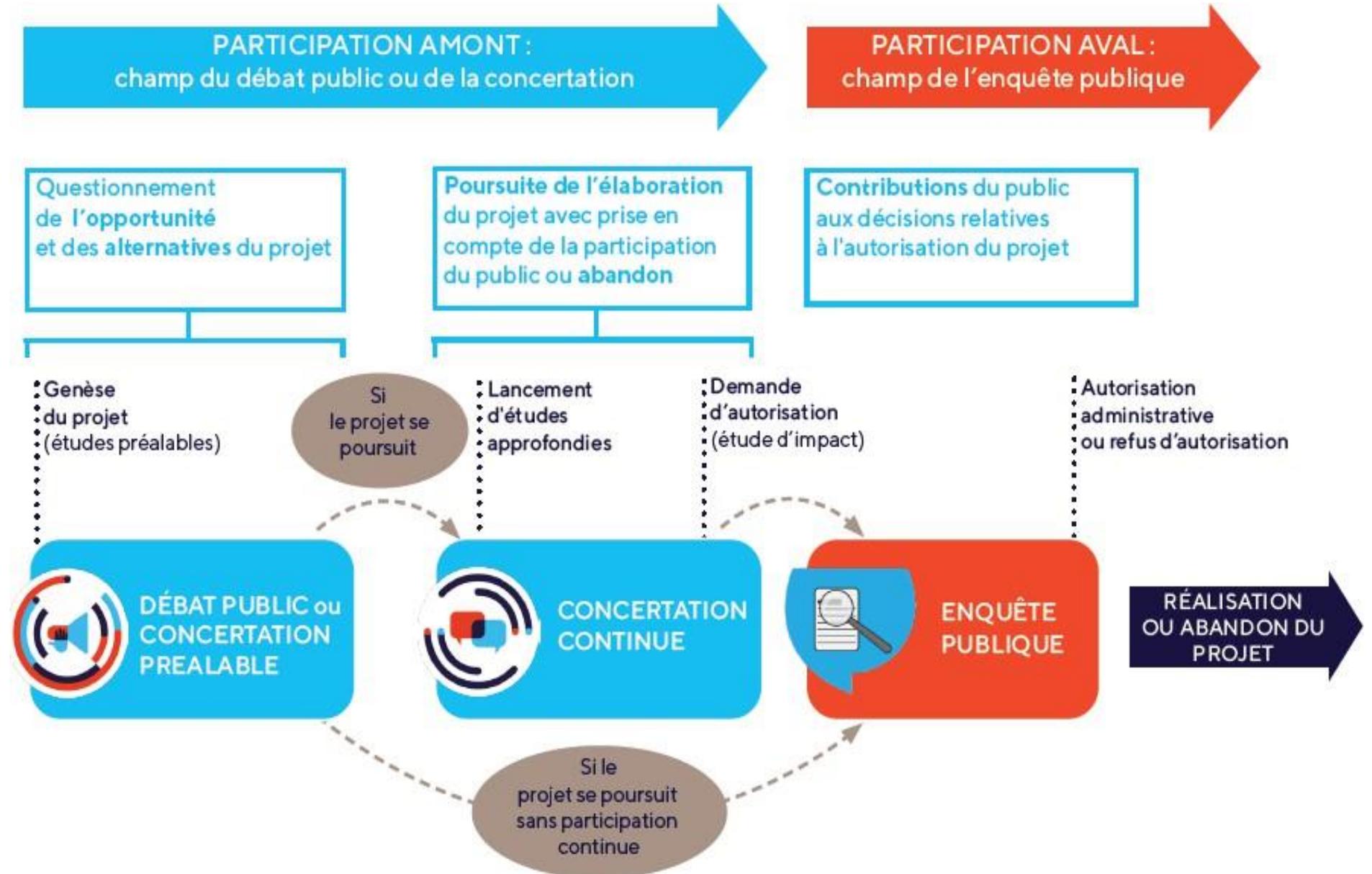
A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

La CNDP : pour quoi faire ?



Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

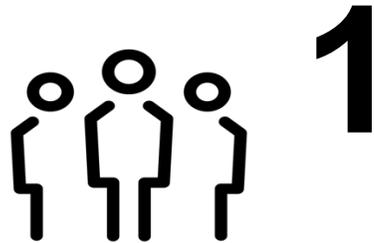


ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur

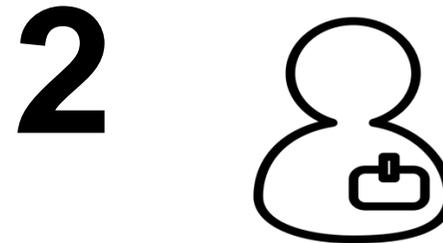


INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

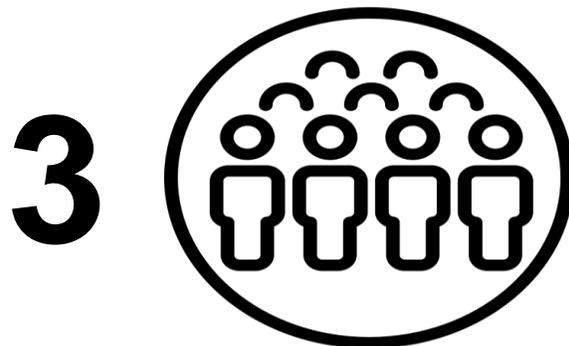
La concertation préalable, et après ?



Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP
60% des projets ont évolués suite à cette concertation

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

TEMPS 2 :

**La voie d'eau, un axe clé pour
le transport de marchandises
aujourd'hui**

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS LE RÉSEAU SEINE-ESCAUT



Le projet Seine-Escaut :

- Projet transfrontalier
- 1100 km de voies navigables adaptées aux dimensions européennes

Le canal Seine-Nord :

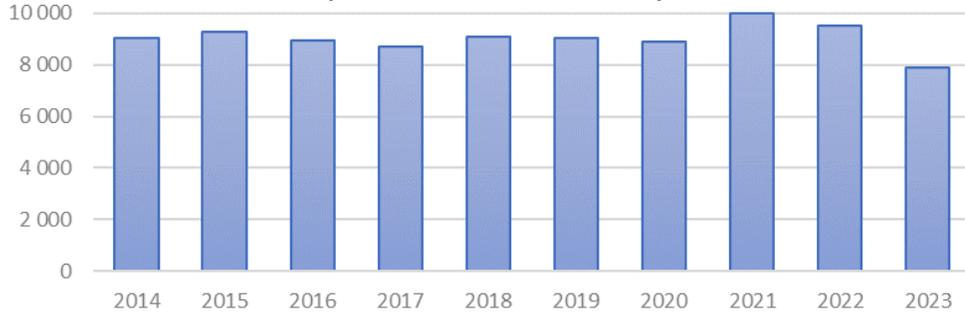
- Maillon manquant entre les bassins de la Seine et de l'Escaut
- 107 km de voies navigables
- Lien port du Havre / port de Dunkerque et de l'Europe du Nord





LES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR NOTRE RÉSEAU NORD-PAS-DE-CALAIS

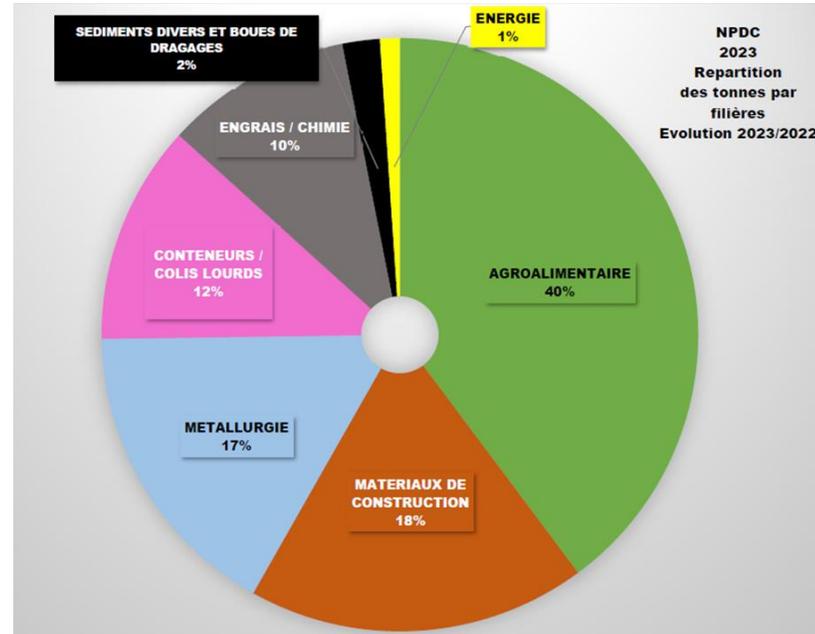
Trafic fluvial dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 10 ans
(en milliers de tonnes)



Trafic fluvial dans le Nord-Pas-de-Calais en 2023



Marchandises transportées en 2023



Filières Agroalimentaire et Matériaux de construction

58 %
du trafic fluvial



L'équivalent de 8 milliards de valeur marchandises transportées (valeur 2021)



FOCUS SUR LES MARCHANDISES TRANSPORTEES SUR L'AXE DUNKERQUE



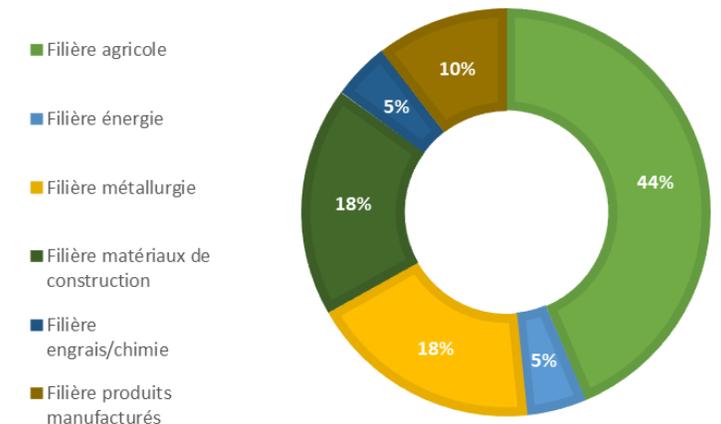
3.8 Mt de marchandises déchargées ou chargées :

- **52 %** des marchandises manutentionnées sur le GPMD
- **23 %** des marchandises manutentionnées sur les 3 ports (Arques, Béthune et Guarbecque)
- **25 %** des marchandises manutentionnées sur les 14 quais

	nombre de sites	tonnes manutentionnées (Chargement et déchargement)
GPMD	19	1 995 673
Quai public	1	29 767
Quais privés	13	927 521
Ports concédés	3	873 387
<i>Arques</i>		355 303
<i>Béthune</i>		474 300
<i>Guarbecque</i>		43 784
TOTAL	36	3 826 348

Une prédominance de la filière agricole (44%), suivie par les filières métallurgie et matériaux de construction (18%).

NATURE DES MARCHANDISES MANUTENTIONNÉES (EN TONNAGE)

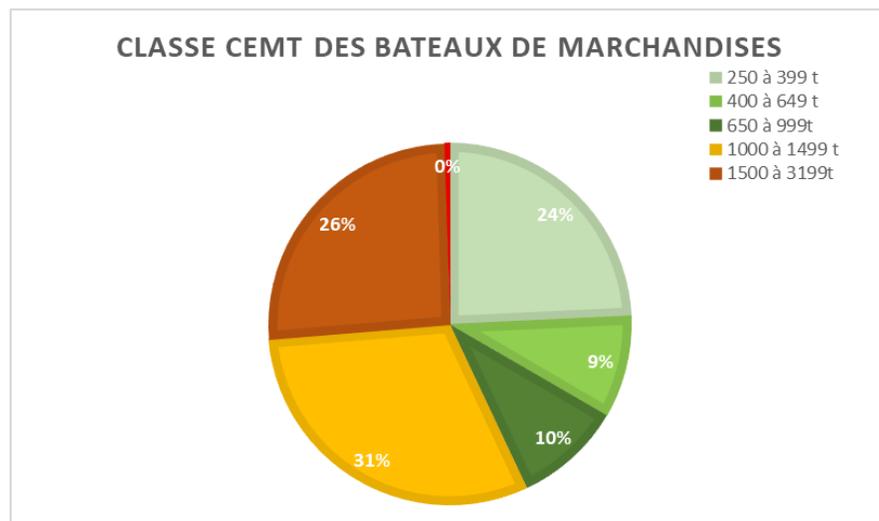




□ Le trafic 2023 à l'écluse Fontinettes :

4 020 passages de bateaux à l'écluse en 2023, dont 94 % de bateaux marchandise

2 036 700 tonnes de marchandises ont circulé dans l'écluse



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

ÉTAT DES LIEUX DE L'ACTIVITÉ FLUVIALE 2023

TRAFIC FLUVIAL

2.1 MT

dont

1.7 MT

EN LIEN AVEC
L'ACTIVITÉ MARITIME

0.4 MT

EN LIEN AVEC
L'INDUSTRIE LOCALE

PART MODALE DE LA VOIE D'EAU

10 %

20 %

hors trafic de
canalisations

TYPOLOGIE DES FLUX

50 %

VRACS SOLIDES

25 %

VRACS LIQUIDES

25 %

MARCH. DIVERSES

ORIGINES & DESTINATIONS

48 %

RÉGION

26%

BELGIQUE

26 %

AUTRES

ÉVOLUTION SUR 10 ANS

Trafic entre
2 & 3 MT

↓
↑
des trafics
de céréales

↓
des
pondéreux

↑
des
conteneurs

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

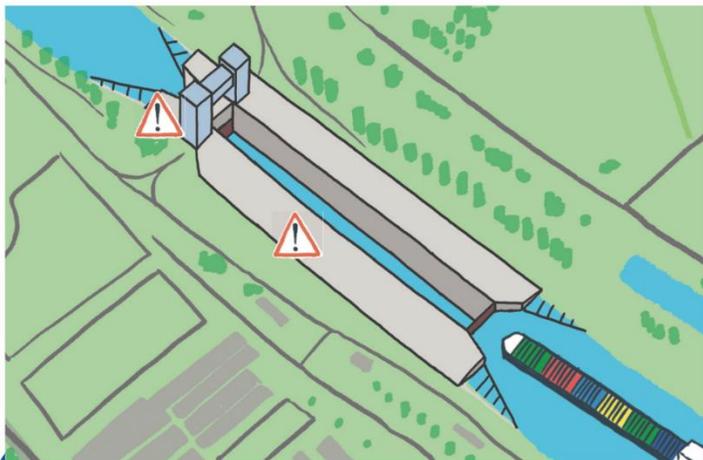
TEMPS 3 :
**Perspectives de développement
de l'axe Dunkerque - Cuinchy**

Le projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

LE PROJET EN BREF

Vidéo

UNE CONTINUITÉ DES TRAFICS ASSURÉE SUR LE SITE



2024 → 2027
Écluse actuelle
en service

Trafic en 2023 :
2,7 millions de tonnes / an

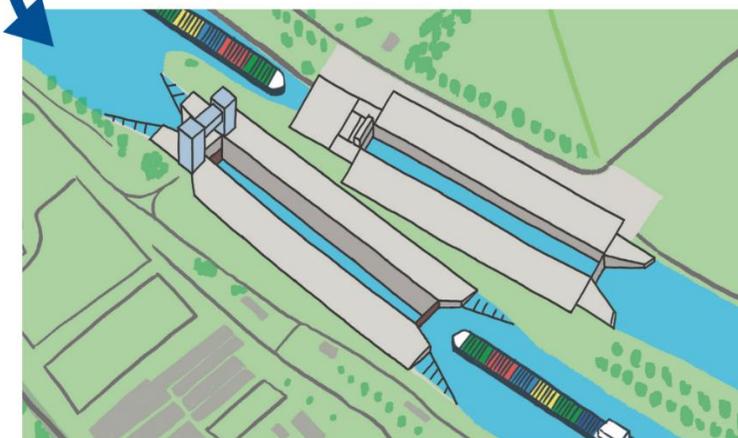


2027 → 2033
5 ans de travaux
de construction
de la nouvelle écluse



Entre 2033 et 2040
1 an de travaux
de régénération
sur l'écluse actuelle

Trafic prévisionnel en 2040 :
5,8 millions de tonnes / an



À partir de 2040
2 écluses
en fonctionnement

Trafic prévisionnel en 2070 :
10 millions de tonnes / an

LE PROJET EN BREF

- Pas d'impact sur la navigation pendant le chantier
- Objectif de fluvialisation du chantier
- Filières d'utilisation des déblais à l'étude

Le chantier en quelques chiffres :

5 ans
durée estimée des travaux

1 000 000 m³
de déblais à gérer

900 000 m³
de déblais valorisables

110 000 m³
de béton nécessaires
au projet

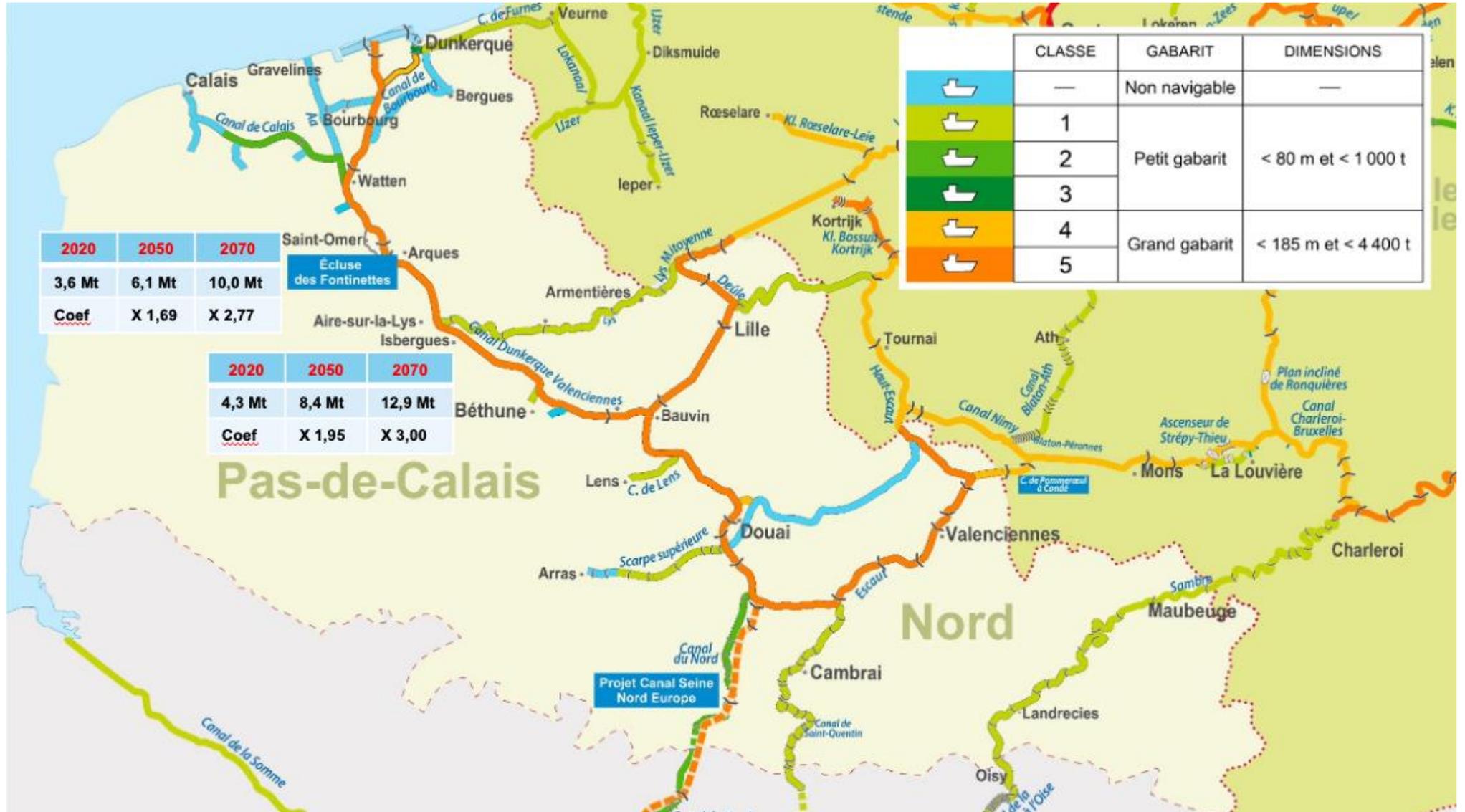
de 150 à 200 ouvriers
mobilisés en continu sur le chantier

Les perspectives de développement de l'axe Dunkerque - Cuinchy

Les prévisions de trafics fluviaux sur les sections navigables entre Watten et Aire/Lys et entre Aire/Lys et Bauvin (toutes marchandises vrac et conteneurs et tous types de flux : chargements + déchargements + transit).

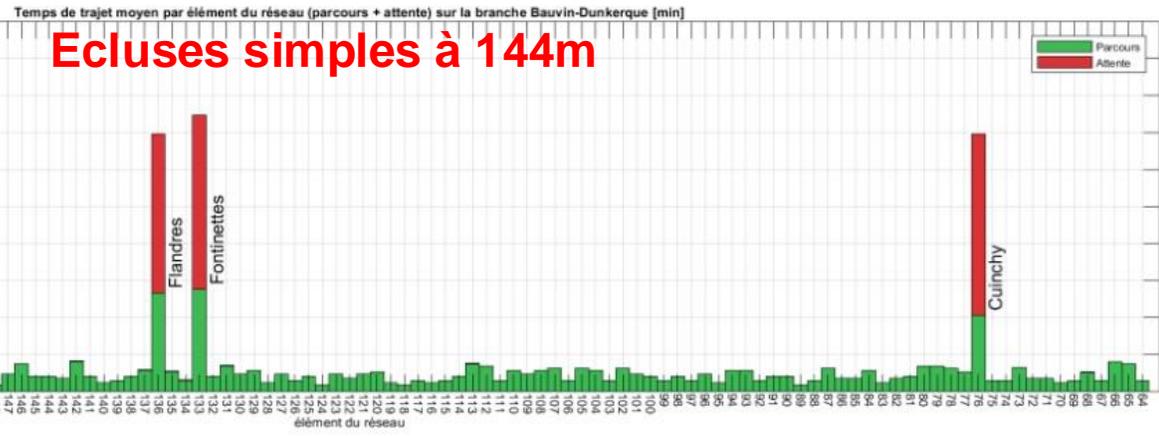
Scénario de doublement de toutes les écluses du réseau navigable à grand gabarit du NPdC

(source : modèle de transport multimodal NODUS de STRATEC - simulations réalisées en 2017).



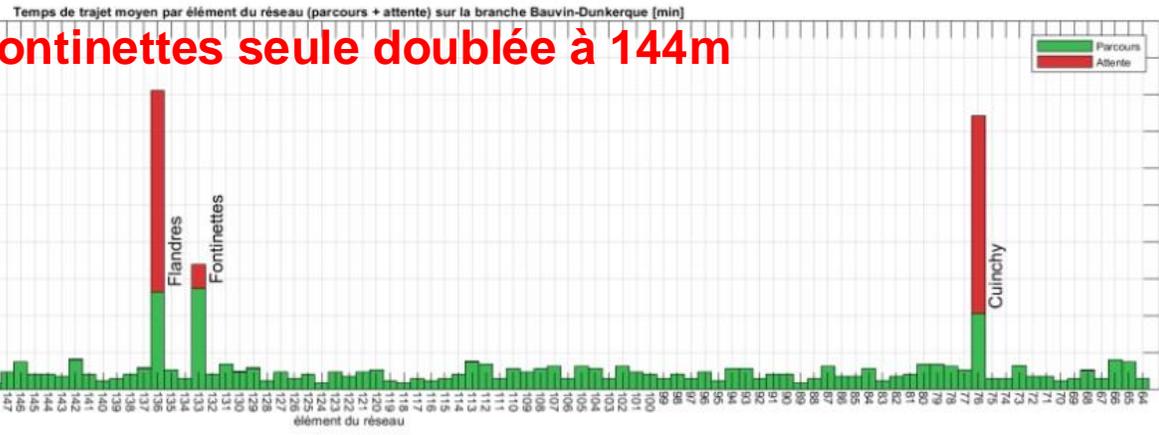
Trafic x2 Branche Bauvin-Dunkerque - Temps de trajet sur les éléments du réseau (toutes unités confondues)

100



Les modélisations et simulations d'écoulement de trafics fluviaux sont des tendances moyennes selon différents scénarios d'aménagement ou non des écluses. Elles ne tiennent pas compte des phénomènes d'heures de pointe (distribution aléatoire des bateaux) et de la saisonnalité des trafics.

100

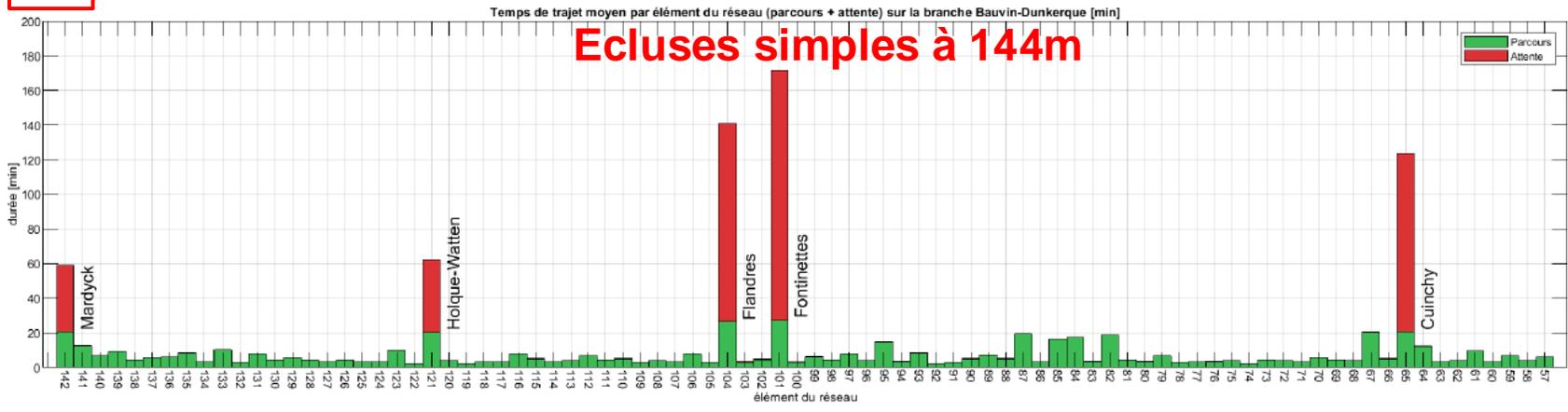


Il a été pris une hypothèse prudente de navigation de nuit de 30% des bateaux au gabarit supérieur à 1000t dans le cadre du passage au 24h/24h et 7j/7j.

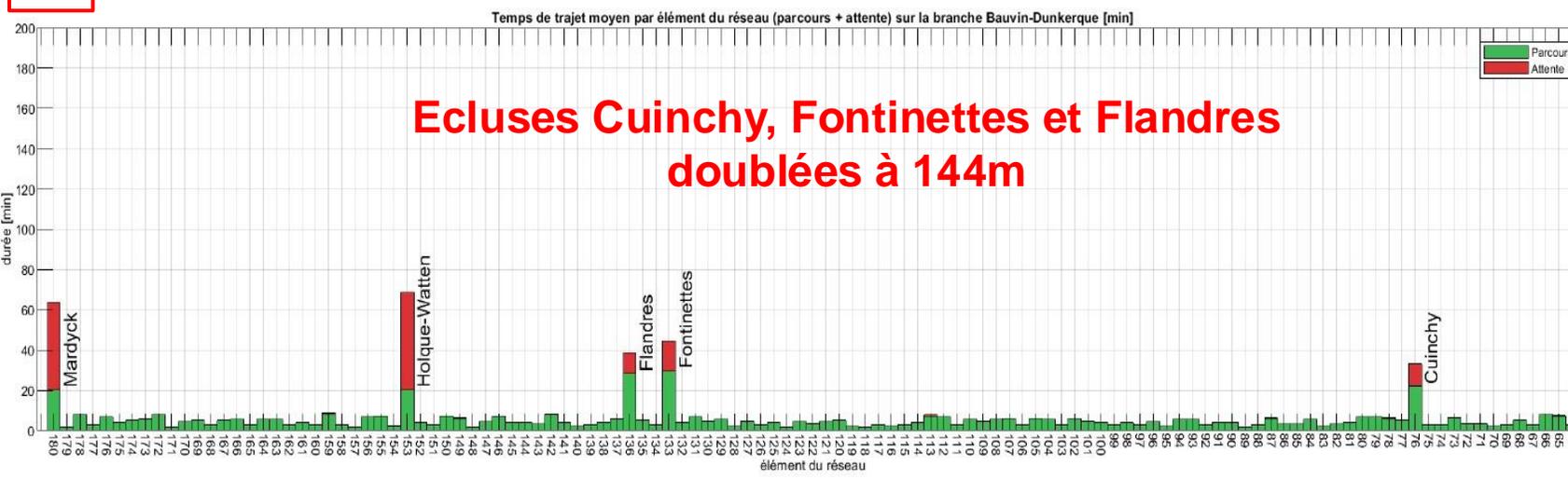
Le doublement des Fontinettes à 144m permet de réduire considérablement les temps d'attente à l'écluse avec des trafics multipliés par 2.

Trafic x3 Branche Bauvin-Dunkerque - Temps de trajet sur les éléments du réseau (toutes unités confondues)

200



200



Le doublement à 144m des écluses de Cuinchy, Fontinettes et Flandres permet de réduire considérablement les temps d'attente à ces écluses avec un trafic multiplié par 3.

LES PERSPECTIVES SUR L'AXE

Mise en œuvre des Schémas Directeurs des Bassins de Virement, Garages d'Ecluses et Zones de Stationnement sur l'axe Bauvin-Dunkerque avec pour priorités (études en cours) :

Création de Bassins de Virement :

- à proximité du port d'Arques.
- à proximité du port de Béthune.

Création/Extension de Garages d'Ecluses :

- Fontinettes en amont et en aval dans le cadre du projet de doublement.
- à l'aval de Flandres (synchronisation des écluses des Fontinettes et Flandres).
- Holque-Watten.
- Cuinchy-Givenchy.

Création de Zones de Stationnement :

- entre Aire/Lys et l'amont des Fontinettes.
- dans le Béthunois.

LES PERSPECTIVES SUR L'AXE

Focus sur les Garages d'Écluse de Fontinettes

Les garages d'écluses ont été dimensionnés en fonction des analyses de trafic pour limiter les durées de saturation des équipements.

Hypothèses sur le réseau : réseau Va+ actuellement et en 2050 / réseau Vb en 2070.

Garage d'écluse aval de Fontinettes (GE nécessaire pour faciliter le croisement et la fluidité entre Fontinettes et Flandres)

- Construction immédiate d'un GE de 200m de longueur
Possibilité d'accueillir un bateau de 135m ou un bateau de 195m (lorsque le réseau sera Vb)

Garage d'écluse amont de Fontinettes

- Construction immédiate d'un GE de 200m de longueur allongeable à 310 m
Possibilité d'accueillir deux bateaux 90m ou 135m + un bateau petit gabarit
À long terme après allongement : Possibilité d'accueillir un bateau 195 m + un bateau 90 m (lorsque le réseau sera Vb)

LES PERSPECTIVES SUR L'AXE

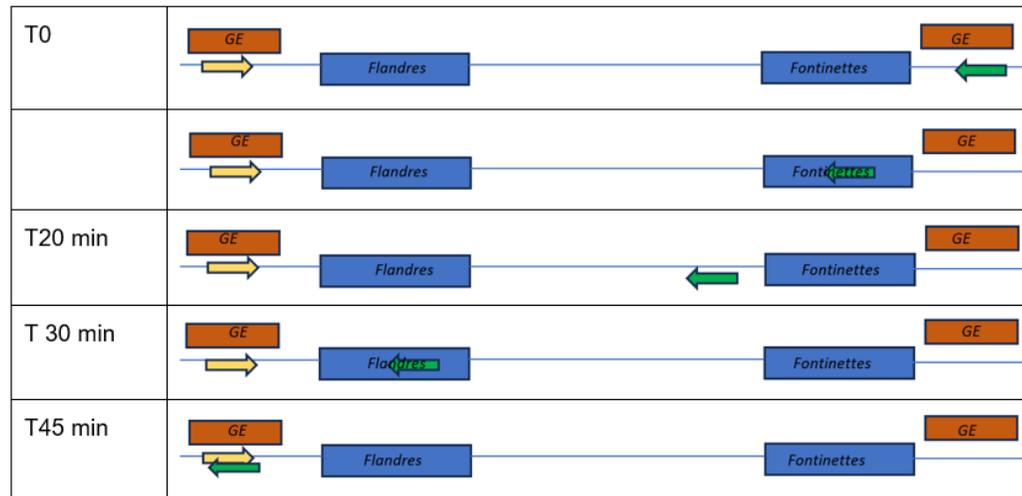
Focus sur les Garages d'Ecluse de Fontinettes

Hypothèses sur le réseau : réseau Va+ actuellement et en 2050 / réseau Vb en 2070.

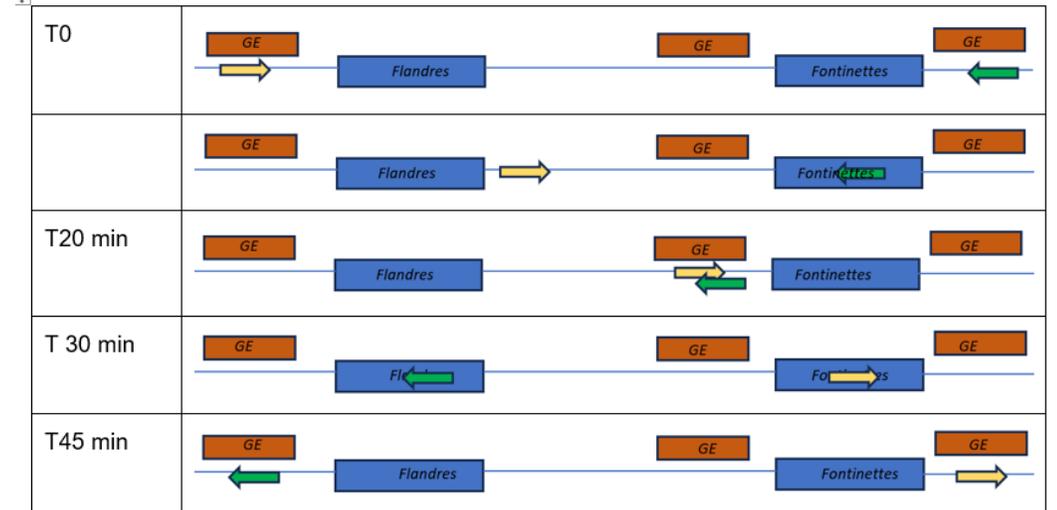
Garage d'écluse aval :

- Croisement impossible sur le bief Fontinettes-Flandres → le bateau montant devra attendre que l'avalant ait franchi l'écluse de Flandres pour s'engager → synchronisation naturelle entre Fontinettes et Flandres.

Situation sans garage d'écluse à l'aval de Fontinettes :



Situation avec un garage d'écluse à l'aval de Fontinettes :

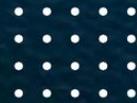
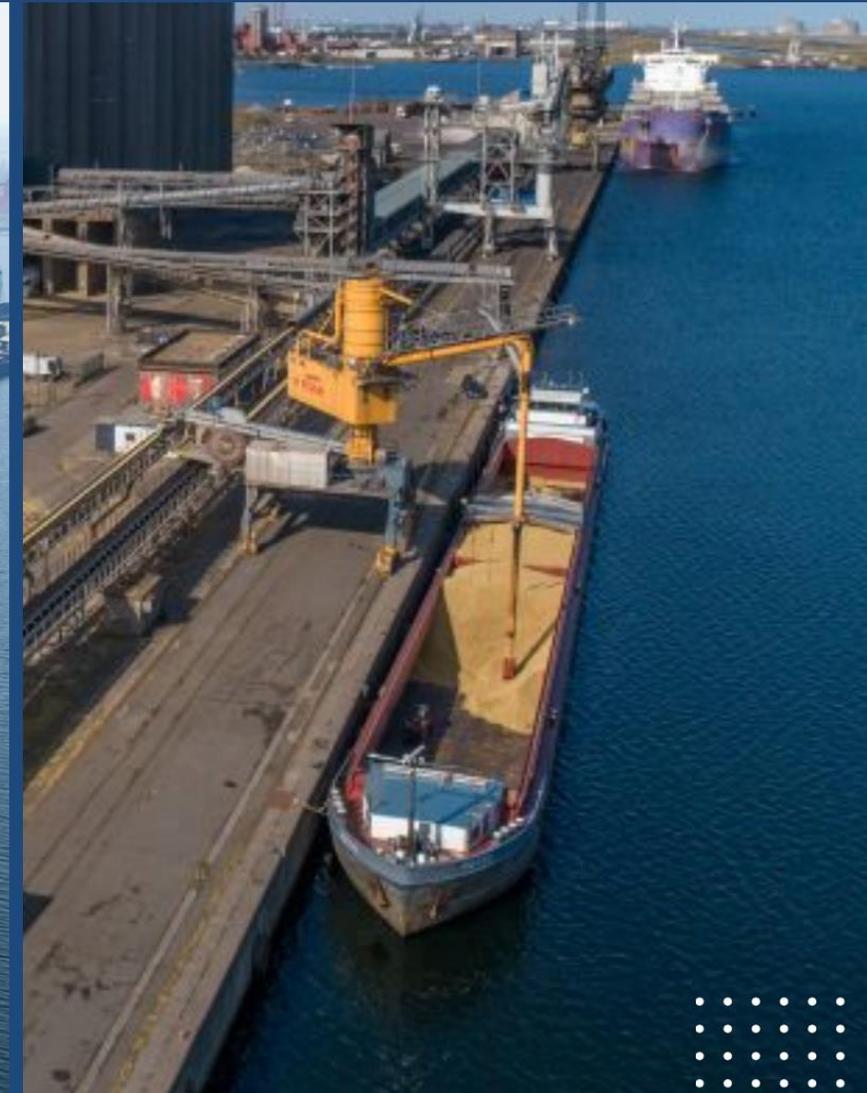


→ Sans garage le temps de passage au droit des écluses Flandres & Fontinettes est augmenté.

Longueur nécessaire du garage d'écluse à l'aval de Fontinettes équivalente aux dimensions du sas de l'écluse → choix de partir directement sur 200m de GE

PORT DE DUNKERQUE

ENJEUX & PERSPECTIVES : CÉRÉALES (NORD CÉRÉALES)



PORT DE DUNKERQUE

ENJEUX & PERSPECTIVES : CONTENEURS (CAP 2020)



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Les prochains rendez-vous

Participez à la concertation

La dernière visite de site – à l'écluse des Fontinettes – sur inscription

- 16 novembre de 14h30 à 16h

La réunion de restitution de la concertation – à l'Hôtel de Ville d'Arques

- 21 novembre à 18h

La plateforme de contribution

<https://www.registre-numerique.fr/vnf-doublement-fontinettes/>

Le mail du projet

doublement-fontinettes@vnf.fr

Les contacts de la garante et du garant, pour les contributions liées à la procédure de concertation

- anne-marie.royal@garant-cndp.fr
- alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr

La plateforme de la concertation



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Conclusion du webinaire

**MERCI ET
A BIENTÔT**

La plateforme de la
concertation

